

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

| | | |
|-------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| M. François REBSAMEN | Mme Danielle JUBAN | Mme Claudine DAL MOLIN |
| M. Pierre PRIBETICH | Mme Lê Chinh AVENA | M. Guillaume RUET |
| M. Patrick CHAPUIS | Mme Hélène ROY | M. Louis LEGRAND |
| Mme Nathalie KOENDERS | M. Georges MAGLICA | M. Patrick ORSOLA |
| M. Rémi DETANG | Mme Chantal TROUWBORST | M. François NOWOTNY |
| Mme Catherine HERVIEU | M. Joël MEKHANTAR | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET |
| M. José ALMEIDA | Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM | Mme Florence LUCISANO |
| M. François DESEILLE | Mme Sladana ZIVKOVIC | Mme Anne PERRIN-LOUVRIER |
| Mme Colette POPARD | Mme Océane CHARRET-GODARD | Mme Céline TONOT |
| M. André GERVAIS | M. Jean-Claude DECOMBARD | M. Jean-Philippe MOREL |
| M. Frédéric FAVERJON | M. Denis HAMEAU | M. Nicolas BOURNY |
| M. Didier MARTIN | M. Christophe BERTHIER | M. Jean-Michel VERPILLOT |
| M. Dominique GRIMPRET | M. Laurent BOURGUIGNAT | Mme Corinne PIOMBINO |
| M. Jean-Patrick MASSON | Mme Catherine VANDRIESSE | M. Jean-Louis DUMONT |
| Mme Badiaâ MASLOUHI | Mme Chantal OUTHIER | M. Patrick BAUDEMMENT |
| Mme Anne DILLENSEGER | M. Emmanuel BICHOT | M. Dominique SARTOR |
| M. Patrick MOREAU | Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES | M. Damien THIEULEUX |
| M. Jean-Yves PIAN | Mme Frédérique DESAUBLIAUX | Mme Michèle LIEVREMONT |
| Mme Stéphanie MODDE | M. Hervé BRUYERE | M. Philippe BELLEVILLE |
| Mme Françoise TENENBAUM | M. Jean ESMONIN | M. Gilbert MENUT |
| Mme Christine MARTIN | Mme Sandrine RICHARD | Mme Noëlle CABBILLARD. |

Membres absents :

| | |
|------------------------------|---|
| Mme Louise MARIN | M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN |
| M. Jean DUBUET | M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT |
| M. Jacques CARRELET DE LOISY | M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD |
| Mme Lydie CHAMPION | M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH |
| | M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET |
| | M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT |
| | M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES |
| | M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX |
| | M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD |
| | M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER |
| | M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT |
| | M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT. |

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Convention de partenariat 2017-2019 à intervenir avec Action Logement

Dans la suite de la mise en place à Dijon le 23 septembre 2016 du Comité Régional d'Action Logement (CRAL) de Bourgogne-Franche Comté, l'élaboration d'une nouvelle convention de partenariat pour la période 2017-2020 a été engagée. Celle-ci s'inscrit en continuité avec les actions que Action Logement et Grand Dijon ont mises en œuvre conjointement depuis 2006.

Cet historique de coopération a démontré toute son efficacité pour répondre, dans le cadre de la politique locale de l'habitat de la Communauté urbaine aux besoins en logements des Grand-dijonnais et en particulier des salariés et jeunes actifs des entreprises, des personnes en formation de notre territoire métropolitain.

Ce projet de convention 2017-2019 s'appuie sur la modification du deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) intervenue en 2016 qui actualise la feuille de route jusqu'au 31 décembre 2020 en préalable à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire intégrateur des politiques de l'habitat et des déplacements.

A travers ce document-cadre de sa politique locale, le Grand Dijon a réaffirmé ses engagements au service d'une politique de l'habitat globale, ambitieuse et solidaire pour un développement territorial équilibré et attractif tant pour les ménages que pour les acteurs économiques.

Les nouvelles modalités du partenariat à intervenir avec Action Logement reposent sur la qualité du lien territorial qui réunit nos interventions au bénéfice de l'adéquation locale entre logement et emploi. Pour les années qui viennent, les liens noués entre Action Logement et le Grand Dijon prennent un sens renforcé au regard de :

- la nécessité de poursuivre le développement de l'offre locative à loyer modéré, à travers les opérations des bailleurs sociaux et le conventionnement de logements privés et de renforcer la mixité sociale ;
- la mise en œuvre du nouveau programme de renouvellement urbain ;
- la dynamique renforcée en matière de transition énergétique de l'habitat et d'innovation ;
- des attentes en matière de parcours résidentiel d'accession sociale et abordable.

Ces objectifs partagés constituent une source indéniable de valeurs économiques ajoutées pour les entreprises et l'emploi avec notamment la réponse aux besoins en logements des salariés et des personnes en formation ainsi que le développement, en circuits courts, de filières, de savoirs-faire et de compétences dans une vision transversale de la dynamique territoriale.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la convention 2017-2019 à intervenir avec Action Logement, telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tout acte utile à l'exécution de ses dispositions.

SCRUTIN : POUR : 75
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 12 PROCURATION(S)